



CHRONIQUE PAROISSIALE

*Au général Bertrand, Président du Comité de
l'Œuvre militaire, à Nîmes.*

Mon Général.

Conformément à vos désirs, la messe dite « de départ » a été célébrée solennellement, dans ma paroisse, le dimanche 9 novembre dernier. Quatre conscrits cette année, alors que jusqu'ici, je n'en avais eu qu'un seul, devaient, ce me semble, rendre la cérémonie plus touchante. Officiellement invités à venir prendre place au pied des autels, à se faire accompagner par leurs camarades plus jeunes, avec tambour et drapeaux, ces jeunes gens devaient ensuite, suivant l'habitude locale, prendre place à la table de leur pasteur, qui avait l'intention de leur distribuer les petites brochures recommandées par la « Semaine religieuse. »

Le dimanche arrive, la messe commence, drapeaux et écussons ornent le sanctuaire, celui du Sacré-Cœur tient la place d'honneur, il est à la droite de l'autel. A part les cantiques « Pitié mon Dieu » et « Catholiques et Français toujours », les jeunes filles, s'adressant aux futurs soldats, font entendre cette supplication :

La patrie pour la vie,
Vous réunit sous son drapeau ;
O Marie, j'en prie,
Veille sur eux jusqu'au tombeau.

Religion et Patrie, telle est la devise qui a été commentée à l'Évangile en quelques mots. La quête pour l'Œuvre militaire, qui va être envoyée à l'Évêché, a rapporté 3 fr. 50, à laquelle somme sera ajouté un petit don anonyme. Enfin, le tout s'est terminé par la récitation de quatre *Pater et Ave*, un pour chaque conscrit, avec l'invocation « Notre-Dame des Armées, priez pour nous. »

En somme, direz-vous sans doute, belle fête au Pin, dans ce petit village de 250 habitants, tous catholiques. Oh oui ! mon

Général, fête touchante, splendide, seulement, il y a eu une *petite ombre* au tableau... il y manquait quelque chose et *cette* quelque chose, c'est la...**PRÉSENCE DES CONSCRITS !!!**

Où étaient-ils ?...Aux tribunes, paraît-il.

Veillez agréer, mon Général, l'expression de mon profond respect.

Joseph Sicard, curé.

Petites nouvelles locales

— Le mois du Rosaire s'est fait régulièrement, mais il a été peu suivi. Et cependant l'heure *plus que jamais* est à la prière. Combien de femmes *qui auraient pu* et qui n'ont pas voulu ! *Oh ! que les gerbes qu'elles apporteront à leur Maître, au grand jour de la moisson générale, seront peu nombreuses !*

— La fête des Morts, comme celle de tous les Saints, a été célébrée avec beaucoup de piété. Les hommes ont été fidèles, mais pourquoi n'accomplissent-ils pas *ainsi* leur devoir de chrétien tous les dimanches ? Il y a cependant la même obligation *Ah ! si l'on voulait y penser !...*

— Samedi, 8 novembre, a été béni, dans l'église de Dions, le mariage de Marie Fricon avec Alphonse Praden, notre paroissien. *Nos meilleurs vœux.*

— Les deux quêtes extraordinaires que l'on a faites dans la paroisse ont produit, celle des cocons, 40 francs, 12 fr. *de plus* que l'année dernière ; celle du blé, 52 fr. 50, 6 fr. 50 *de moins* qu'en 1901. *Que Dieu récompense toutes les familles qui ont donné leur obole, soit en nature, soit en argent ! Et merci aux jeunes filles chargées de la quête du blé !*

Avis important.

Le Trésorier de la Fabrique invite ceux qui n'ont pas encore soldé la redevance de leur banc de le faire *au plus tôt*, à cause du règlement de compte qu'il doit présenter au Conseil le 31 décembre prochain.

L'art. 9 du règlement de l'adjudication des bancs porte qu'à défaut de paiement avant le 31 décembre qui suit l'échéance annuelle du 24 juin, la résiliation de la concession, **sans indemnité**, est facultative pour la Fabrique ; cela veut dire en bon français que la Fabrique a le droit de vendre le banc.